

Organisateur: ASSEN 3 rue d'outre l'eau 42680 ST MARCELLIN EN FOREZ

Au verso règlement du marché aux puces

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique (particulier)	ALLON MALES
Se déroulant le/ / 2021 à Ville : _Saint Marcellin en Forez	
Je soussigné(e),	
Nom :	
Né(e) le	
Adresse:	
CP Ville	
Titulaire de la pièce d'identité (cocher la case correspondante)	
Carte identité	
Permis de conduire N°	
Carte de séjour/passeport Livret de libre circulation	
Délivrée le par	
N° immatriculation de mon véhicule :	
Déclare sur l'honneur :	
- de ne pas être commerçant (e)	D 1. 10
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)	Rappel tarifs:
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)	
T 11.3	2,5 € le ml
Fait à le Signature	
Attestation devant être remis à l'organisateur qui servira de registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation	d'étal jusqu'à
Attestation devant etre reinis à l'organisateur qui servira de régistre pour remise au Maire de la Commune d'organisation	4ml
Ou Personne morale (professionnel)	Т
	2€ chaque ml
Se déroulant le/	d'étal au-delà
<u>Je soussigné(e),</u>	d etai au-deia
Nom: Prénom	de 4ml
Représentant la Société/Association/., (Raison sociale): N° de registre du commerce/des métiers: De	
dont le siège est au (adresse):	
Ayant la fonction de :	
Adresse du représentant :	
CP	
Titulaire de la pièce d'identité (cocher la case correspondante)	
Carte identité	
Permis de conduire N°	
Carte de séjour/passeport	
Livret de libre circulation	
Délivrée le par	
N° immatriculation de mon véhicule :	
<u>Déclare sur l'honneur</u> :	
- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.	
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)	
Fait à le Signature	
- I Signature	
Attestation devant être remis à l'organisateur qui servira de registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation	1
J	

Signature du responsable du marché aux puces

